



*Fédération de l'Équipement, de
l'Environnement,
des Transports et des Services*

Comité technique paritaire ministériel du 19 février 2008 (ex-MTETM, ex-MEDD)

Déclaration CGT ; FO ; FSU

Pour l'interfédérale

Jean Marie RECH

Secrétaire général CGT Equipement-Environnement

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Sous couvert de modernisation, nos ministères ont déjà connu de multiples restructurations. Dans la réalité, les champs d'intervention de nos ministères n'ont cessé de se restreindre au fil des années et cela au détriment de nombreuses missions de service public. Celles-ci n'ont pourtant pas perdu de leur pertinence : politique des transports, prévention et gestion des risques, logement, protection de l'environnement, aménagement du territoire,... Alors que le gouvernement devrait prendre des mesures pour mettre en application les engagements pris au « Grenelle de l'environnement » et développer notamment une nouvelle politique du logement pour appliquer la loi DALO et agir efficacement contre l'émission de gaz à effet de serre, la nouvelle réforme dite « RGPP » annonce la poursuite et l'accélération du démantèlement de nos services et des compétences du MEDAD.

Tous les services sont touchés, qu'il s'agisse des administrations centrales, du réseau scientifiques et techniques, des écoles, des services déconcentrés, des opérateurs.

Le MEDAD déclare vouloir conserver une administration présente sur tout le territoire mais dans le même temps, il multiplie les projets d'externalisation de missions (permis de construire, ingénierie publique, politique de l'eau,...), de création d'agences (routes, transports, permis de conduire, biodiversité,...) et de contractualisation par les PPP (routes, rénovation urbaine, bâtiments publics). De graves menaces pèsent sur le devenir des emplois du MEDAD.

Et ce ne sont pas les fusions des DDE et des DDAF en cours et à venir qui permettront le maintien d'emplois. L'approche vise là aussi à trouver les moyens de réduire encore et encore les effectifs sans préoccupation de l'amélioration du service public rendu ni des conditions de travail des personnels.

Le ministère de l'Intérieur propose un rattachement à la préfecture de ce qui restera des décombres de nos services départementaux et régionaux. Ce ministère envisage également que le préfet de région devienne l'unique gestionnaire de tous les agents de l'Etat en services régionaux ou départementaux.

C'est ainsi un véritable plan de casse du MEDAD, de nos services, de nos missions, de nos compétences, de nos gestions, de nos statuts qui est engagé.

Les fédérations C.G.T., F.O et FSU. appellent à l'action pour défendre le service public, l'emploi, les conditions de travail au sein du ministère.

Comme nous l'avons indiqué au ministre d'Etat à maintes reprises depuis l'automne 2007, l'urgence est bien de construire un projet ministériel confirmant le périmètre des missions et des compétences du MEDAD tout en préservant et renforçant les services déconcentrés, la territorialité du ministère et sa compétence technique.

Oui, l'urgence est de bien positionner le MEDAD face aux fossoyeurs de la RGPP et pour que le projet corporatiste et idéologique du ministère de l'Intérieur ne se mette pas en œuvre.

Nous prenons acte des propos du ministre d'Etat du 5 février 2008 devant les directeurs et sous-directeurs de l'administration centrale du MEDAD. Maintenant, il est temps d'agir et de gagner les arbitrages interministériels !

Il revient au ministre d'Etat de porter ce discours et de défendre le ministère, ses services et les personnels là où les décisions se prennent : à Matignon, à l'Elysée, dans le cadre du processus RGPP. Il lui appartient également de répondre à l'insulte de monsieur Attali faite aux agents du MEDAD (interview publiée dans la presse régionale le 25 janvier).

Nous attendons du ministre d'Etat qu'il se batte pour le MEDAD dans son intégralité.

Nous attendons que le ministre d'Etat mette ses actes en adéquation avec ses récentes paroles. Il ne s'agit pas de tenter de rassurer les personnels (qui sont loin d'être naïfs). L'heure est à la détermination et à l'action pour la défense du MEDAD permettant, selon ses propres termes, de « *doter ce pays d'un outil national puissant, décliné ensuite au niveau territorial* ».

Après les paroles, nous exigeons des actes et, surtout, des résultats. Nos Fédérations rencontreront le ministre d'Etat le 21 février avec cette exigence et avec détermination.

Aussi, nos Fédérations et les syndicats nationaux CGT, FO et FSU ont appelé tous les personnels du MEDAD à se mobiliser et à participer activement aux actions engagées pour demander :

- l'arrêt des politiques de démantèlement du ministère et le maintien et le développement des missions de service public dans nos domaines d'activités,
- le réseau de services territoriaux de proximité (régional, départemental, infra-départemental) et de qualité "accessibles à toutes les catégories d'usagers
- la création d'une filière infrastructures transports pour les agents concernés,

- le maintien de services spécialisés (route, voies navigables) comme services déconcentrés à part entière du MEDAD
- l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations dans les nouveaux secteurs d'activité du M.E.D.A.D. (environnement, logement), y compris au regard des ambitions affichées lors du Grenelle de l'environnement,
- la revalorisation de salaires dans la fonction publique et des déroulements de carrières au sein du M.E.D.A.D.

Nos Fédérations appellent tous les agents du MEDAD à participer à la manifestation nationale du 6 mars 2008 à PARIS. Par cette action, nos Fédérations entendent s'opposer au projet aujourd'hui porté par le ministère de l'Intérieur contre le projet défendu par le MEDAD. Nous invitons les autres organisations syndicales à nous rejoindre sur cette indispensable mobilisation nationale.